



Messieurs le Président et Secrétaire du CSE

Veillez mettre à l'ordre du jour de la réunion CSE du vendredi 26 mai 2023 nos questions et nos réclamations suivantes à mettre en débat :

1- Quelles sont les explications de la direction justifiant la non attribution au personnel de la prime de participation en 2022, suite au bénéfice net en 2021 de 1,242 M euros, en sachant que non seulement les articles du C.T. le prévoient, mais l'imposent. (R.3322-1 à R.3322-2 et L3324-1 et suivants). Nous déplorons le manque de transparence et d'informations à ce sujet !! Quel est le montant détaillé versé à chaque administrateur Soléa et au groupe TRANSDEV ?

SOLEA

2- Réclamons le paiement à effet rétroactif de la prime de participation aux salariés (es) de SOLEA, par des versements uniformes, sur le résultat net positif dégagé par les comptes SOLEA en 2021 de 1,242 M euros, en application de la formule légale du code du travail (C.T.) L.3324-1 et 3324-2, additionné du taux d'intérêt légal de 3,14 %.

SOLEA

3- Réclamons des informations sur le montant définitif, ainsi que la date de versement uniforme de la participation 2023 sur le bénéfice net 2022, évalué par l'expertise à 840 K euros, comme le prévoit le code du travail.

SOLEA

4- Réclamons de savoir si le poste de l'ordonnancement devenu vacant suite à un départ sera modifié au niveau de sa fiche de poste et si oui comment.

SOLEA

5- Réclamons d'être informé si il y a des recrutements en cours ou à venir pour l'ensemble des services techniques.

SOLEA

6- Réclamons des précisions sur la demande de jours de congés exceptionnels non planifiés aux agents de conduite suite à des impératifs spécifiques. Quand est-il de la mise en place d'une réglementation ?

Nous vous avons fait ses demandes à plusieurs reprises et aucune réponses constructives faites de votre part à ce jour.

SOLEA

7-Réclamons que dans le cadre d'appel à candidature interne, qu'un représentant syndical par organisation ait un droit de regard effectif lors de l'entretien avec les-dits candidats afin d'assurer une impartialité totale. En cas de refus, qu'elle est la garantie de la direction d'une neutralité objective ?

SO LÉ A

8-Réclamons la situation de l'évolution de l'entreprise. La direction pense-t-elle qu'aujourd'hui elle puisse nous garantir la reprise totale des lignes de bus sous-traités en dehors du cadre de la DSP ? De gros doute subsiste au regard du turn over actuel !!

SO LÉ A

9-Réclamons un tableau comparatif de janvier à avril 2023 sur l'évolution de la fréquentation des usagers sur les lignes bus et tramways avec un point précis sur les lignes sous-traités. Comparatif avec 2022. Y a-t-il des axes de travail précis en vue de la prochaine DSP ? Recherche de performance, travail de fond avec des cadences adaptées à la conduite pour être plus crédible et surtout avec une prise en compte d'amélioration des conditions de travail.

SO LÉ A

10-Réclamons des informations précises sur la C5 avec le test sur les paliers de charge . Est-il concluant ? Serait-il possible de mettre d'autres arrêts moins gênant pour la circulation urbaine pour ces arrêts paliers comme suggérés au directeur d'exploitation ?

SO LÉ A

11-Réclamons en urgence prioritaire et sécuritaire le renouvellement des SAE avant même la mise en place de la prochaine DSP. Problème récurrent de hors ligne sur les SAE tramway d'où là non détection de la rame jusqu'au terminus et dé-préparation. Inconfort complet pour le conducteur, instruction technique non adaptée pour le trajet commercial. Que faire ?

SO LÉ A

12- Réclamons des renseignements détaillés sur l'évolution de la dette sociale en comparatif du 1^{er} quart de l'année 2022 par secteur d'activité dans l'entreprise. Combien de service n'ont pas été couverts en avril 2023, complets, partiellement...?

SO LÉ A

13- Réclamons comment la gestion des indemnités journalières est faite par l'employeur quand le salarié tombe en arrêt maladie alors qu'il a commencé ces CP. Perçoit-il intégralement ses indemnités journalières ?

SO LÉ A

14- Réclamons pour le prochain plan hiver la suppression des services dispos pour les groupes d'agents bus les plus anciens et un travail pour qu'il y est moins de pénibilité dans ces groupes. Pénibilité liée aux gestes chroniques répétitifs et non reconnus?

SO LÉ A

15-Réclamons comment la direction compte-t-elle mener des actions susceptibles de prévenir ou d'aider à la résolution de difficultés d'ordre professionnel du salarié ? Tout en tenant compte des ressources des salariés, des obligations légales, des besoins et des contraintes de l'entreprise.

SO LÉ A

16-Réclamons comment sera géré le cas d'un ancien conducteur tramway ayant perdu, rendu son habilitation et désirant la repasser. Son ancienneté dans le métier sera-t-elle maintenue ?

SO LÉ A

17-Réclamons un état chiffré sur l'évolution de la dette sociale en comparatif du 1^{er} quart de l'année 2022.

FO
SOLÉA

18-Réclamons le calendrier d'arrivée des nouveaux véhicules pour les années 2023-2024.

FO
SOLÉA

19-Réclamons les prochaines actions dans le cadre du bien-être au travail pour les services techniques.

FO
SOLÉA

20-Réclamons si le système de billettique sera également remplacé dans le cadre du nouveau SAE.

FO
SOLÉA

Gestion du CSE :

21-Réclamons des informations détaillées et chiffrées sur la gestion du mobile-home de CORCIEUX, des actions sont-elles prévues pour trouver l'équilibre sur ce poste dans le budget de fonctionnement du CSE. Demandons un point sur les locations à venir. Informations également sur la location des camionnettes du CSE et les perspectives à venir ?

FO
SOLÉA

22-Communication de l'état du budget du CSE au 30 avril 2023.

FO
SOLÉA

Pour l'ensemble des représentants FO
Pascal METZ